

Commune de FERE-CHAMPENOISE

PROCES VERBAL

de la

SEANCE du CONSEIL MUNICIPAL

du 13 AVRIL 2021

Nombre de conseillers :

En exercice 19
Présents 17
Votants 19

Secrétaire de séance : Patrick BRETON

M. le Maire ouvre la séance.

M. Patrick BRETON est désigné secrétaire de séance.

2 pouvoirs sont annoncés :

-M. HERBIN à Mme BOUCHER

-M. GERGOINE à M. LEPAGE

Les délibérations et procès-verbal de la séance du 30 mars sont adoptés par 19 voix pour.

- Achats

M. Le Maire souhaite recueillir l'avis du Conseil Municipal au sujet :

-de la décision de ne pas acquérir un nouveau véhicule pour le service technique : 17 voix POUR et 2 ABSTENTIONS

-de la décision de ne pas installer de cloches électroniques à l'Eglise de Fère-Champenoise : 14 voix POUR et 5 ABSTENTIONS

- Programme « petites villes de demain »

Mme EGOT et M. CAIN font part de plusieurs inquiétudes/remarques quant au recrutement d'un chef de projet qui est prévu par le dispositif :

-obligation de titulariser celui-ci ? Il est répondu que la mission de ce chef de projet prendra fin à la fin de son contrat

-le diagnostic établi en 2014 dans le cadre de l'appel à manifestation centre-bourg n'est-il pas suffisant ? Il est répondu qu'un diagnostic de territoire ainsi que des fiches actions beaucoup plus poussés et détaillés sont demandés.

-impression de « millefeuille administratif » avec l'ajout d'un intervenant supplémentaire à un système déjà complexe

M. BRETON ajoute qu'il est dubitatif quant à l'adhésion de la CCSM à ce programme et note que la collectivité a tout intérêt à travailler en partenariat avec les Communes de Sézanne et de Montmirail sur ce dossier pour plus d'efficacité.

- Communication/animation

-Mme EGOT a été surprise de constater que M. HERBIN va organiser une commission communication. Mme POINSENET répond que cela s'explique par le fait que ce dernier va travailler sur le prochain bulletin municipal.

-M. Le Maire dresse le bilan de la chasse à l'œuf qui est plutôt bon. Les fertons ont apprécié l'idée. M. BRETON regrette simplement qu'une communication en amont de l'événement n'ait pas été prévue.

-Mme EGOT annonce un rassemblement des collectionneurs de voitures anciennes le 3^{ème} dimanche de mai. Pour information, le premier rendez-vous a permis de rassembler une trentaine de personnes.

La séance est levée à 21h45.

Le prochain Conseil Municipal est prévu le mardi 4 mai 2021.